

CONTRAT DE TRANSACTION

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉAMBULE	5
0.00 INTERPRÉTATION	5
0.01 Terminologie.....	5
0.01.01 Contrat.....	5
0.01.02 PARTIE.....	6
0.01.03 Représentants Légaux	6
0.02 Préséance.....	6
0.03 Juridiction.....	6
0.03.01 Assujettissement	6
0.03.02 Non-conformité	6
a) Divisibilité	6
b) Disposition alternative	6
1.00 OBJET	6
2.00 MONTANT(S) CONVENUS ET QUITTANCE(S)	7
2.01 Paiement.....	7
2.02 Quittance	7
3.00 MODALITÉS DE PAIEMENT	7
3.01 Versements.....	7
3.02 Intérêt.....	8
4.00 SÛRETÉ	8
5.00 ATTESTATIONS RÉCIPROQUES	8
5.01 Capacité.....	8
5.02 Effet obligatoire	8
6.00 ATTESTATIONS DU DEMANDEUR	8
7.00 ATTESTATIONS DU DÉFENDEUR	8
8.00 OBLIGATIONS RÉCIPROQUES	9
8.01 Déclaration de règlement hors cour.....	9
8.02 Confidentialité	9
8.03 Exécution complète	9
9.00 OBLIGATIONS DU DEMANDEUR	9

10.00 OBLIGATIONS DU DÉFENDEUR..... 9

11.00 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES..... 10

 11.01 Incessibilité 10

 11.02 Autorité de la chose jugée 10

12.00 DISPOSITIONS GÉNÉRALES 10

 12.01 Avis 10

 12.02 Exemplaires..... 10

 12.03 Modification..... 10

13.00 FIN DU CONTRAT 10

 13.01 Résiliation de plein droit 10

 13.02 Option..... 11

14.00 ENTRÉE EN VIGUEUR..... 11

15.00 DURÉE..... 11

16.00 PORTÉE DU CONTRAT 12

ooooo

© edilex inc.
www.edilex.com

CONTRAT DE TRANSACTION, intervenu en la ville de, province de, Canada.

ENTRE: V1 (*nom de la personne physique*), (*occupation*), domicilié(e) et résidant au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*);

OU

V2 (*dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant sa principale place d'affaires au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*);

OU

V3 (*dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son siège social au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin;

OU

V4 (*dénomination sociale*), personne morale dûment constituée selon la Loi sur les (*nom de la loi sous laquelle la société par actions a été constituée*), ayant son siège social au (*numéro civique et nom de la rue*), en la ville de (*nom de la ville*), province de (*nom de la province*), (*code postal*), et dûment enregistrée sous le numéro (.....) conformément à la Loi (*nom de la loi sous laquelle la société par actions est enregistrée*), représentée par (*nom du représentant*), son (*titre du représentant*), qui est dûment autorisé à agir à cette fin tel qu'il(elle) le déclare [ou tel qu'indiqué dans la résolution de l'administrateur unique [ou du conseil d'administration]];

CI-APRÈS DÉNOMMÉ(E) LE «DEMANDEUR»;

ET: (*identification du défendeur*);

CI-APRÈS DÉNOMMÉE LE «DÉFENDEUR»;

DEMANDEUR	DÉFENDEUR

PRÉAMBULE

LES PARTIES DÉCLARENT CE QUI SUIIT :

- A) Les PARTIES sont présentement aux prises avec un différend opposant le DEMANDEUR qui réclame en alléguant le non-respect de l'article d'un contrat intervenu le avec le défendeur qui conteste le bien-fondé de cette réclamation ;
- B) Ce différend est en instance devant. (identification du tribunal et le cas échéant du numéro du dossier);
- C) Toutes les PARTIES ont mutuellement convenu de mettre fin définitivement à leur différend;
- D) Les PARTIES désirent consigner les modalités de ce règlement dans un écrit sous seing privé;
- E) Les PARTIES désirent que cet écrit s'interprète comme une transaction au sens du Code civil du Québec.

À CES FINS, LES PARTIES CONVIENNENT CE QUI SUIIT:

0.00

INTERPRÉTATION

0.01 Terminologie

À moins d'indication contraire dans le texte, les mots et expressions commençant par une majuscule qui apparaissent dans le Contrat, ou dans toute documentation subordonnée à celui-ci, s'interprètent comme suit :

0.01.01 Contrat

désigne le présent contrat incluant le préambule et ses annexes, toute documentation reliée ou subordonnée à celui-ci, ainsi que toutes les modifications qui peuvent lui être apportées à l'occasion par les PARTIES, conformément à la section 12.03; les expressions «des présentes», «aux présentes», «en vertu des présentes» et «par les présentes» et toute autre expression semblable, lorsqu'elles sont utilisées dans le contrat, font généralement référence à l'ensemble du contrat plutôt qu'à une partie de celui-ci à moins d'indication contraire dans le texte;

DEMANDEUR	DÉFENDEUR